



Procès-Verbal

Assemblée Générale

Du 28 novembre 2014

L'an deux mille treize
Le vendredi 28 novembre à 16 heures

Les membres de l'association française des IPRP de SSTI se sont réunis en assemblée générale sur convocation du président au nom du conseil d'administration, conformément aux statuts.

Mme la présidente constate que 26 membres de l'association sont présents ou représentés (par 4 pouvoirs).

L'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée.

Mme la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- les pouvoirs.

Mme la présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Allocution de la présidente et présentation des travaux de l'année 2014 et des projets 2015 de l'AFISST
- Approbation du rapport moral
- Présentation et approbation du rapport financier
- Vote sur l'appel à cotisations 2015
- Election d'un nouveau membre du CA
- Questions diverses

Allocution de la présidente :

Retours sur l'activité 2014

- Le CA (5 personnes)
- Enquête IPRP avec S Caroly Pacte Grenoble
- Site internet reconfiguré
- La poursuite de la commission ergonomie
- Projet de création d'une commission responsable de Pôle d'IPRP
- La JN 2014 : 116 participants, un programme riche et varié

Adhésions

Les adhésions au 28/11 : 85 adhérents à jour de leur cotisation à ce jour.

Projets 2015

- Evolution du site, amélioration de la partie forum
- Proposition de sujet pour les JN 2015
 - « Les différentes formes d'intervention de prévention en SSTI » ?

- Commissions à développer : ergonomie, responsable d'IPRP...
- Relais de l'Afisst en région à mettre en place
- Le bénéfice financier des JN permet de financer la maintenance informatique.

La trésorière présente le rapport financier.

Ces lectures terminées, la discussion est ouverte et donne lieu à plusieurs échanges entre les membres de l'assemblée :

L'Afisst peut-elle aider à la mise en place d'une réunion régionale des IPRP Rhône Alpes ? JS Barbotin, le référent, va nous adresser une demande étayée.

La date de la prochaine JN : juin peut –être non favorable car Congrès du PTP et Journées Franco-Suisses de Santé au travail. A voir avec les dates de disponibilité de la salle.

Si le CA s'étoffe, il faudra prévoir de mettre au budget davantage de conférences téléphoniques et peut être une à deux réunions physiques annuelles ? Le budget le permet pour le moment.

Il est décidé de ne pas augmenter la cotisation en 2015 qui reste à 15 euros

En revanche, prévision d'augmenter le prix d'inscription à la JN : on peut aller à 100 voire 110 euros pour les non –adhérents.

Une discussion a eu lieu sur la création de la commission Responsable de Pôle. Le mélange hiérarchique n'est pas forcément simple à gérer. Il est nécessaire de scinder les discussions. La commission devra garder un espace d'échange en dehors de l'AFISST. Ce qui permettra également d'intégrer dans la commission quelques membres qui de part leur statut ne peuvent pas prétendre entrer dans l'AFISST (exemple médecin)

Une solution serait de mettre en place une adhésion de non IPRP cooptée par un adhérent IPRP, et ces adhérents « amis d'IPRP » n'auraient pas accès aux pages du site réservées aux IPRP (forum notamment) mais juste possibilité de tarif adhérent aux JN et de participer aux AG et réunions des responsables de pôle.

Proposition à étudier car elle demande une modification des statuts.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Mme la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

- 1re résolution : « Le rapport moral»
- 2e résolution : « Le rapport financier»
- 3e résolution : «Vote de la cotisation 2015, fixée à 15 euros »

Ces résolutions, mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Il est procédé dans les formes statutaires requises, à l'élection de nouveaux membres administrateur.

Madame la présidente rappelle que plusieurs postes sont à pourvoir, nous recueillons 5 candidatures :

Nicolas BORQUET, élu à l'unanimité

Sylvie CLERC-MARION, élue à l'unanimité

Amélie LAUNAY, élue à l'unanimité

Serge MESONIER, élu à l'unanimité

Virginie RASCLE, élue à l'unanimité

Le conseil d'administration se compose donc des membres suivants :

Anne BENEDETTO, Ergonome, domiciliée : 1bis chemin des Monts de Bregille, 25000 Besançon

Arnaud DESARMENIEN, membre d'honneur, Ergonome, domicilié : 54 rue Armand Saffray, 72000 Le Mans

Béatrice LANGER, ergonome, domiciliée : 18 rue des Lilas 49000 Angers

Véronique LIONS, Technicienne en Mesures Physiques, domiciliée : 27 impasse de Pondichery, 83200 Toulon

Sandrine MULLER, épouse MARTINEZ, Responsable de pôle Technique ; Domiciliée : 9 Impasse du Champ de Manœuvre, 13100 Aix en Provence.

Sylvie CLERC-MARION, Ingénieur prévention responsable service AST, AIST 21, domiciliée 14 rue du Bief, 21110 Magny sur Tille

Amélie LAUNAY, Responsable de pôle Conseillers en prévention / IPRP ; domiciliée : 306 rue des Fauvettes 50 000 Saint Lô

Virginie RASCLE, Ergonome, domiciliée : 5 Rue Théodore Monod, 31270 Villeneuve Tolosane

Nicolas BORQUET, Responsable du Service Prévention, 12 rue Sully, 64320 Idron

Serge MESONIER, responsable du Pôle Prévention Technique, 237 rue de la liberté, 76520 Franqueville Saint Pierre

Madame la présidente rappelle sur la constitution du bureau au sein du Conseil d'Administration se fera lors de la prochaine réunion dudit conseil, conformément à l'article 9 des statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 15


De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé des membres du bureau.

La Présidente, Anne BENEDETTO

La secrétaire, Sandrine MARTINEZ/MULLER



Anne BENEDETTO



Sandrine MARTINEZ